



## RAPPORT D'ACTIVITE 2019

### Introduction

Depuis 2018, un nouvel interlocuteur important est entré dans le cercle des partenaires directs de la PIEA, à savoir l'Office des mineurs. La Loi sur les prestations particulières de protection et d'encouragement destinées aux enfants (LPEP) est soumise au Parlement. L'Ordonnance qui l'accompagnera est en cours de préparation. L'année 2019 a donc été marquée par un climat de transition et de préparation. La PIEA a été active surtout lors de consultations, de séances d'information et lors d'entretiens.

### Organes de l'association

En 2019, la PIEA s'est réunie une fois en **Assemblée générale**, le **15 mai 2019**. **Son comité** s'est réuni cinq fois, les **21 janvier**, **25 mars**, **12 juin**, **2 septembre** et **4 novembre 2019**. La PIEA a été représentée dans le **groupe consultatif du REVOS** (révision de la loi sur l'école obligatoire) à trois reprises en mars, en juin et en décembre 2019 par sa présidente. Une rencontre avec les **délégations du CJB, du CAF et de l'Office des mineurs** a eu lieu le 6 juin ainsi qu'une rencontre avec **l'OPAH** le 3 juillet. La PIEA était également représentée lors de **séances d'information** organisées par l'Office des mineurs concernant la nouvelle LPEP.

### Assemblée générale du 15 mai 2019

L'assemblée générale de la PIEA du 15 mai 2019 a permis aux personnes présentes de prendre connaissance du Rapport final du relevé effectué par l'OPAH concernant les besoins en places d'accueil d'urgence et d'observation dans la partie francophone du canton. Les conclusions étaient limpides :

*Les résultats montrent clairement qu'il existe bel et bien un besoin en places d'accueil d'urgence et d'observation pour les enfants et adolescents francophones. Ce besoin devrait encore augmenter en raison de la réduction de places en milieu résidentiel dans le canton de Neuchâtel.*

*Le profil des enfants et adolescents pour lesquels une place d'accueil d'urgence a dû être trouvée en 2017 et 2018 a été déterminé sur la base des 114 cas relevés et en fonction du motif du placement. Dans la plupart des cas, il s'agit de problèmes familiaux (54%) et de problèmes multiples complexes (38%). La corrélation entre différentes variables a permis de constater que les institutions avaient perçu le placement des garçons comme légèrement plus difficile que celui des filles. Il apparaît par ailleurs que les problèmes familiaux rendent le placement des enfants et adolescents plus ardu que les problèmes multiples complexes.*

*Outre les cas pour lesquels une mise en danger du bien-être de l'enfant nécessite un placement immédiat, il en existe d'autres, certainement très nombreux, liés à des problèmes multiples complexes et pour lesquels une stabilisation et une phase d'observation sont nécessaires avant de trouver la solution la plus en adéquation avec les besoins. A l'heure actuelle, la plupart des placements intervient dans des institutions ne proposant pas de places d'accueil spécifiques de courte durée. Etant donné qu'il n'existe plus de places en milieu fermé pour adolescents francophones dans le canton de Berne, ces derniers doivent être placés dans des institutions d'autres cantons.<sup>1</sup>*

Le rapport ne présente pas de piste pour remédier aux besoins mis en évidence. Ce n'était pas son objectif. Les discussions en cours avec l'Office des mineurs permettent d'entrevoir que cette situation sera prise en compte au plus tard lors de la mise en œuvre de la LPEP, voire auparavant.

---

<sup>1</sup> Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne, Office des personnes âgées et handicapées Rapport final concernant le relevé des besoins en places d'accueil d'urgence et d'observation pour enfants et adolescents francophones, 24 avril 2019



La deuxième partie de la séance était réservée à l'intervention du Dr Emmanuel Schwab, docteur en psychologie, spécialisé en psychothérapie et chargé d'enseignement au Centre de logopédie de l'Université de Neuchâtel. M. Schwab est également consultant au CEPC depuis quelques années.

Faisant référence au Docteur Maurice Berger<sup>2</sup>, le conférencier a mis en évidence le processus affiliatif. Il a notamment rendu l'auditoire attentif au fait que la question du développement de l'enfant doit être au centre de toute réflexion, loin de tout jugement moral. Le Dr Schwab a mis l'accent sur la nécessité de placer l'intérêt, la protection et le développement de l'enfant avant toute autre considération lors des processus d'accompagnement ou de prise en charge.

A noter que M. Rolf Birchler, directeur à SOCIALBERN était présent.

L'ensemble des participant.e.s a déploré la faible participation des membres et partenaires de la PIEA.

## Comité

En 2019, le comité a eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres (admission à ratifier lors de l'Assemblée générale 2020) à savoir, MM. Cyril Bogdanovic (Ferme du soleil et président de l'ADIASE) et Pascal Gerber (directeur de l'Etoile du Ried Bienne). Le comité de réjouit de voir ses rangs s'élargir. Toutefois, il également reçu la démission de M. Guy Lévy pour raison de santé.

En 2019, le travail du Comité a été avant tout consacré à l'organisation de l'Assemblée générale, à la participation aux séances cantonales d'information, à la représentation de la PIEA dans différents organes, à la rédaction des prises de position lors de consultations et à la préparation des documents y relatifs. Ces activités ont été effectuées en visant le but majeur vers lequel tend toujours la PIEA, à savoir le développement de structures répondant aux besoins de la région ainsi qu'à la représentation des institutions pour enfants et adolescents dans les organes officiels ou lors de séances d'information, cela dans le but de faire connaître les réalités et spécificités de la région.

Durant 2019, le Comité s'est penché sur les thèmes suivants :

✚ **séance du 21 janvier 2019 : Echange avec MM. Bruno Bianchet (PAE Bienne) et Pierre-Yves Moeschler (Ferme du Soleil).** Après un large échange avec MM. Moeschler et Bianchet, le comité décide d'adresser une demande à l'intention de la Direction de la Justice, des affaires communales et ecclésiastiques (JCE) pour que celle-ci réalise une étude qui mette en évidence les besoins de place d'accueil de longue durée dans la partie francophone du canton de Berne. L'Office des mineurs a réalisé cette étude, déjà prévue auparavant.

**Autre thème abordé :** rédaction du document « Mise en place d'un projet pilote dans la partie francophone du canton de Berne »

✚ **séance du 25 mars 2019 : Groupe d'accueil d'urgence et d'observation**

Le comité prend connaissance des résultats de l'analyse de l'OPAH concernant le besoin d'accueil d'urgence et d'observation<sup>3</sup> : celui-ci est clairement avéré. Il va donc poursuivre ses efforts en vue de la mise en place de structures répondant aux besoins de la région. Il traite les diverses affaires en cours.

---

<sup>2</sup> Ancien chef de service en psychiatrie de l'enfant au CHU de Saint-Étienne, ex-professeur associé de psychologie à l'Université Lyon 2, et psychanalyste qui a mené des recherches sur les conséquences des maltraitances et des négligences chez l'enfant. Il s'est notamment penché sur les situations d'enfants hyperviolents.

<sup>3</sup> Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne, Office des personnes âgées et handicapées Rapport final concernant le relevé des besoins en places d'accueil d'urgence et d'observation pour enfants et adolescents francophones, 24 avril 2019



**Autre thème abordé** : étude de l'Office des mineurs : échange de la présidente avec Mme J. Sidler, adjointe à la cheffe de l'OM au sujet de l'« Optimisation de l'aide éducative ».

✚ **séance du 12 juin 2019 : Echange au sujet de la rencontre des délégations du CJB, du CAF et de l'OM le 6 juin 2019.** Constats :

- insuffisance de l'offre de places d'accueil avec une école interne ;
- la restructuration des prestations du canton de Neuchâtel augmentera les besoins dans la partie francophone du canton de Berne ;
- besoin de planification dans le domaine des prestations « mère-enfant » ;
- besoin de prestations pour les adolescents ;
- rupture des prestations après 15 ans à éviter ;
- besoin de suivi après une prise en charge.

On apprend que la nouvelle loi (LPEP) proposera un nouveau mode de financement des prestations.

**Autres points abordés** : retour sur l'Assemblée générale, information du comité à la suite de la séance organisée par l'OM concernant la LPEP, collaboration avec l'ADIASE, projet pilote pour une nouvelle structure (rencontre avec M. B. Bianchet de la PAE de Bienne), avenir de l'AEMO, prise de position de la PIEA concernant la LPEP (BS la rédigera).

✚ **séance du 4 novembre 2019 : Groupe cantonal de coordination concernant les prestations destinées aux enfants et adolescents de la partie francophone du canton de Berne (voir ci-dessous)**

**Autres thèmes abordés** : accueil de deux nouveaux membres (à ratifier lors de l'Assemblée générale 2020) à savoir, MM. Cyril Bogdanovic (Ferme du soleil et président de l'ADIASE) et Pascal Gerber (directeur de l'Etoile du Ried Bienne). Invité : M. Bruno Bianchet (PAE Bienne).

**ADIASE et PIEA** : deux associations « soeurs » préoccupées par la situation qui règne dans la partie francophone du canton, notamment au sujet du besoin de prestations destinées aux enfants et adolescents, interlocutrices du CJB, du CAF, des autorités et de l'administration cantonales. Le président M. Cyril Bogdanovic est accueilli au sein du comité de la PIEA. Afin de clarifier une situation qui peut prêter à confusion ou surtout créer des doublons, il établira un lien solide entre les deux associations. Une fusion des deux associations n'est pas exclue. Le but serait de faire valoir les difficultés qui se vivent sur le terrain de notre région et apporter des solutions concrètes.

## Groupe cantonal de coordination concernant les prestations destinées aux mineur.e.s dans la partie francophone du canton de Berne

Au vu de la situation, il s'avère indispensable de **coordonner** les efforts et les offres qui visent à répondre aux besoins de la région dans le domaine des prestations destinées aux enfants et adolescents. Afin d'éviter une concurrence dangereuse, les projets qui pourraient être lancés devraient être complémentaires, d'où la nécessité d'une **coordination** au niveau régional. La présidence du Groupe de coordination a été attribuée à la PIEA. Ce groupe a été créé officiellement le **12 décembre 2019** et, depuis lors, travaille activement à mettre en place les structures indispensables à notre région. Il se compose ainsi :

- ✚ un.e représentant.e de l'OM : **Mme Jacqueline Sidler**
- ✚ un.e représentant.e de l'OPAH : **Mme Claudia Paiano**
- ✚ un.e représentant.e de l'INS : **Mme Andrea Fuchs**
- ✚ un.e représentant.e du CJB : **Mme Morena Pozner**
- ✚ un.e représentant.e du CAF : **M. Pascal Bord**
- ✚ un.e représentant.e de la PAE Bienne : **M. Bruno Bianchet**
- ✚ un.e représentant.e de la PIEA : **Mme Béatrice Sermet**
- ✚ un.e représentant.e de l'ADIASE : **M. Cyril Bogdanovic**



Deux sous-groupes ont été mis en place, l'un chargé de favoriser et d'accompagner la création d'une structure d'accueil pour adolescents de 12 à 18 ans ou plus. L'autre, chargé du regroupement (dans la mesure du possible) des organes responsables des institutions, dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle LPEP.

## Démission de M. Guy Lévy

C'est avec un regret sincère et pourtant empreint de compréhension que le comité de la PIEA a pris connaissance de la démission de M. Guy Lévy, membre du comité depuis 2017. Pour rendre hommage à son engagement, citons un extrait des *Brèves* du printemps 2020 : « Jusqu'au 3 mars 2020, Guy est resté attentif aux travaux du comité de la PIEA, même si une pénible maladie l'a tenu éloigné des séances depuis plusieurs mois déjà. En raison de traitements très lourds, il a décidé de quitter ce comité. Comment le remercier de tout ce qu'il nous a apporté ? Comment lui exprimer notre gratitude ?

*Soucieux de maintenir toujours un dialogue constructif (un mot qu'il utilise lors de chacune de nos séances) et respectueux de ses interlocutrices et interlocuteurs, Guy exprime avec clarté les soucis qui égrènent nos débats, sans se départir de cette empathie qui permet à chacune et à chacun de se sentir tout à fait à l'aise. Artisan du « Regard francophone » au sein de l'administration cantonale, il porte ce projet avec conviction, rédige les courriers et autres rapports à l'intention des autorités, propose les synthèses de nos débats et endosse le rôle d'ambassadeur de la PIEA auprès de l'OPAH ou de la Direction de la Sécurité et des affaires sociales de la Ville de Bienne. L'histoire de la jeune PIEA reste profondément marquée de son empreinte, faite à la fois d'humanité et de conviction, de générosité et d'écoute.*

*Nous choisissons ici de lui dire, dans la simplicité, un immense merci, très amical et très sincère, tout enrobé de l'immense espoir de le revoir très bientôt. Nous penserons à lui durant la difficile période à venir. MERCI Guy .... et prends soin de toi! »*

## Don de l'Association Nul Bar Ailleurs (Sauge)

En mai 2019, l'Association NUL BAR Ailleurs a invité le comité de la PIEA à participer à son petit déjeuner organisé le 1<sup>er</sup> septembre, dont le bénéfice serait versé à la PIEA. Dimanche 1<sup>er</sup> septembre, la présidente du comité a découvert une magnifique association, composée de personnes chaleureuses, désireuses de favoriser les liens et les rencontres entre les citoyennes et citoyens de La Sauge – commune qui regroupe Frinvillier, Plagne et Vauffelin. La parole lui a été donnée pour présenter les travaux de la PIEA, moment qui a suscité un intérêt sincère à en juger par les discussions qui ont suivi. Le comité a remercié cette jeune et très belle association qu'on ne trouve Nul Bar Ailleurs.





## Brèves de la PIEA

Durant l'année 2019, la PIEA a publié trois *Brèves*, soit en février, en juillet et en septembre. Ces publications ont été envoyées à tous les membres et partenaires de la PIEA et se trouvent sur son site internet. Elles ont pour but d'informer les membres et partenaires des travaux en cours, notamment lorsque la PIEA est invitée à participer aux consultations cantonales ou aux séances d'information et d'échanges.

## Perspectives

La COVID-19 est venue compliquer nos vies et nos activités, y compris celles de la PIEA. Néanmoins, le début de 2020 été marqué par une intense activité pour la mise en place de différentes structures. Une classe pour enfants souffrant de troubles du syndrome autistique (TSA) au CEPC, une structure d'accueil d'urgence pour enfants et adolescents de 12 à 18 ans à PerspectivPlus et la préparation de l'ouverture d'un GAUO au CEPC pour les enfants en âge de scolarité.

Les travaux du groupe de coordination suscitent l'espoir de voir la création en 2021 ou 2022 d'une structure d'accueil pour les adolescents en très grandes difficultés.

Trois thèmes majeurs seront à l'ordre du jour de l'année 2020 :

- ✚ les travaux de rapprochement de l'ADIASE et de la PIEA
- ✚ la mise en œuvre de la LPEP et de son Ordonnance d'application (OPEP).
- ✚ les travaux du groupe cantonal de coordination ainsi que sa pérennisation.

## Remerciements

Le comité de la PIEA remercie sincèrement le CEPC de l'accueil qu'il lui réserve lors de ses séances et lors des assemblées générales. Il a décidé de le dédommager en lui accordant un don de CHF 500.-

Le comité remercie également la secrétaire, Mme Dominique Desilvestri, pour la rédaction des PV toujours très détaillée et pour le soin porté à l'administration de l'association, ainsi que M. Jean Vaucher, son trésorier, toujours attentif à l'état des finances.

Courtelary, le 18 septembre 2020

Béatrice Sermet-Nicolet, présidente